

SOMMAIRE

Édito	4
Échéances Nationales	6
Les épreuves	8
Épreuves sportives par catégories	14
Les Championats Nationaux	17
 Championnats de France Eau Plate toutes catégories & interclubs 	18
- Championnats Paddleboard longue distance	23
- Arena Rescue 2014	26
- Coupe des départements benjamins et minimes «côtien» & «eau plate»	30
 Championnat de France «côtien» toutes catégories & interclubs 	32
- Championnats de ligue	35
Les zones	39
Transferts	42
Calendrier fédéral	44
Classement national des clubs	46
Les Collectifs France	51
Ecole Nationale de Sauvetage	68
Le corps arbitral	89

EDITO

Une année qui marque l'histoire.

Rendez vous compte. En moins d'une saison sportive, nos Equipes de France reviennent du bout du monde avec une troisième place d'Adélaïde, une seconde place des Jeux Mondiaux de Cali et, pour ne pas être en reste, nos Juniors se hissent à Riccione sur le podium des Euros.

Rien que pour 2013, ce sont 22 médailles qui récompensent les efforts de nos représentants et de leurs staffs. N'y a t il pas raisons à s'enthousiasmer un minimum, alors que d'autres projets tout aussi remarquables avec l'avènement du BP ou la préparation de la RESCUE 2014 soulignent l'avancée de notre fédération et nous confortent dans la stratégie mise en place depuis quelques années ?

La barre est haute désormais et nous devons plus que jamais être vigilants pour rester sur cette voie, sans omettre de nous pencher sur les problèmes qui nous restent à résoudre pour trouver toute crédibilité auprès de nos acteurs et partenaires.

Sans doute faut il que nous songions tous et toutes à cette dimension de communication qui nous a tant fait défaut jusqu'alors. France télévision, TF1, Le Monde, VSD nous ont donné cette année l'opportunité d'apparaître sur le devant de la scène et d'y montrer une image valorisante de la discipline.

Les règlements internationaux changent. On attendait des allègements et ces évolutions montrent toujours à quel point les mondes des techniciens et de l'arbitrage sont toujours aussi éloignés.

C'est dans un contexte où l'actualité n'a jamais été aussi riche que nous allons débuter cette année sportive qui, n'en doutons point, devrait se terminer en bouquet final par une RESCUE qui récompensera tous ceux et celles qui ont cru en ce projet fédéral.

Le DTN Yves Lacrampe



LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2013/2014

14 au 16 Mars 2014

Championnats de France « Eau Plate » Minime/Cadet/Junior/Sénior open*

17 au 18 Mai 2014

Championnats de France de Paddleboard longue distance

05 au 09 Juin 2014

Aréna Rescue – Coupe de France Open* Cadet et plus (1998 et avant)

28 et 29 Juin 2014

Coupe des Benjamins et Minimes Côtier et Eau Plate

06 au 08 Juillet 2014

Championnats de France Côtier Minime/ Cadet/Junior/Sénior - open*

Dernier trimestre 2014

Colloque de la Commission Sportive F.F.S.S.

Open* = ouvert aux sauveteurs non sélectionnables

CATEGORIES 2013 - 2014

AVENIR	POUSSIN	BENJAMIN	MINIME	CADET	JUNIOR	SENIOR
2005 et après	2004/2003	2002/2001	2000/1999	1998/1997	1996/1995	1994 et av.
9 ans et moins	10-11 ANS	12-13 ANS	14-15 ANS	16-17 ANS	18-19 ANS	20 ANS & +

MASTER 1	MASTER 2	MASTER 3	MASTER 4
1984/1975	1974 /1965	1964/1955	1954 et av
30 à 39 ANS	40 à 49 ANS	50 à 59 ANS	60 ANS et +

LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2013/2014

Classement National	Date des compétitions	Titre des compétitions	DERNIÈRE COMPÉTITION prise en compte	DATE LIMITE des engagements
17/01/2014 26/02/2014	14 au 16 Mars 2014	Championnats de France «eau plate»	16/02/2014	02/03/2014
	17 ou18 Mai 2014	Championnat de France Paddleboard longue dis- tance		11/05/2014
	05 au 09 Juin 2014	ARENA Rescue Interclubs Open		21/05/2014
	28 au 29 Juin 2014	Coupe des Départements Benjamins - Minimes		15/06/2014
	04 au 06 Juillet 2014	Championnats de France « côtien»	22/06/2014	27/06/2014

Chaque Club, Département ou équipe sera tenu de présenter un minimum d'officiels par réunion.

En cas de non présentation d'un officiel au minimum, le club sera redevable à la F.F.S.S. d'une pénalité de <u>100,00 Euros par demijournée de compétition</u>.

Le nombre d'officiels dépend du nombre de sauveteurs inscrits :

- 1 officiel à partir du 2ème sauveteur
- 2 officiels à partir du 10ème sauveteur
- 3 officiels à partir du 15ème sauveteur

LES ÉPREUVRES

EAU PLATE

100m, 200m ou 400m Obstacles

Cette épreuve simule le passage d'obstacles par le sauveteur lors de la recherche d'une personne en détresse en un minimum de temps. L'obstacle aura une dimension de 2 m 40 sur 70 cm est placé à 12 m 50 du bord.



100m Mannequin avec Palmes

Cette épreuve permet au sauveteur d'agir plus vite lors de la recherche de la personne en détresse grâce à un équipement supplémentaire (les palmes qui seront de 65cm sur 30 cm maxi).

Le sauveteur doit effectuer 50 m en nage libre avec ses palmes puis plonger vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonter et le remorquer sur 50 m.



100m Combiné de Sauvetage

Cette épreuve met le sauveteur en présence d'une difficulté supplémentaire par la recherche en apnée de la personne en détresse et son remorquage en surface après l'avoir repérée.

Après avoir parcouru 50 m en nage libre, le sauveteur doit s'immerger sur une distance de 17,50 m, remonter le mannequin et le remorquer sur le reste de la distance.



50m Sauvetage du Mannequin

Cette épreuve symbolise la recherche de la personne en détresse et

son remorquage en surface en un minimum de temps.

Après avoir parcouru 25 m en nage libre, le sauveteur plonge vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonte et le remorque sur 25 m.



100m Sauvetage du Mannequin avec Palmes et Bouée Tube

Après avoir parcouru 50m en nage libre avec une bouée tube et des palmes, le sauveteur, après avoir touché le bord au virage, doit fixer la bouée tube autour d'un mannequin qui est tenu par un co-équipier et le tracter pendant les 50 derniers mètres.



200m Super Sauveteur

Après avoir parcouru 75 m en nage libre, le Sauveteur plonge vers un mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonte et le remorque jusqu'à la ligne des 100 m. Après avoir touché le mur, il lâche le mannequin et, tout en restant dans l'eau, enfile ses palmes et la bouée tube qui se trouvent sur le bord. Il nage alors 50 m, touche le mur, fixe la bouée autour du mannequin et le tracte jusqu'à l'arrivée.



4 x 50m Obstacles

4 sauveteurs se relayent sur 50 m en passant sous les obstacles placés à 12 m 50 du bord.

4 X 25m Relais du Mannequin

Sur une distance de 100 m, quatre sauveteurs se relayent pour remorquer en surface la personne (un mannequin) en détresse.



4 x 50m Relais de la Bouée Tube.

Le 1er sauveteur nage sur 50 m. Le 2ème sauveteur nage 50 m avec palmes. Le 3ème sauveteur nage 50 m en remorquant une bouée tube. Et le 4ème sauveteur, tracte sur 50 m le 3ème sauveteur à qui il a passé la Bouée tube. Dans la catégorie Benjamin, le 3ème sauveteur ne sera pas tracté. Le 4ème sauveteur effectuera 50 m NL avec palmes et bouée tube.



4 x 50m Relais Palmes Bouée Tube.

Chaque sauveteur effectuera 50 m NL avec palmes et bouée tube. Le premier effectuera un départ plongé alors que les autres relayeurs partiront dans l'eau. La bouée tube sera considérée comme le témoin lors du passage du relais.



Relais Lancer de Corde (Line Throw)

Un sauveteur lance une corde afin de ramener un autre sauveteur vers le bord de la piscine pour simuler le sauvetage d'une victime avec une corde et ce dans un minimum de temps.



SERC

Épreuve de simulation de sauvetage, qui propose à une équipe de quatre sauveteurs de résoudre différentes situations de détresse et ce dans un temps limite.



CÔTIER

Nage (Surf Race)

Les sauveteurs partent de la plage et doivent nager, contourner les bouées correspondant à l'épreuve et revenir sur la plage pour franchir la ligne d'arrivée.



Planche de Sauvetage (Board Race)

Les sauveteurs partent de la plage, avec leur planche de sauvetage et doivent effectuer un parcours autour de bouées arrimées et terminer leur parcours en courant sur la plage pour passer la ligne d'arrivée.

Pour la catégorie Poussin, Benjamin et Minime, le nipper board est obligatoire pour toutes les courses avec planche.



Sprint sur le sable (Beach Sprint)

Un sauveteur effectue un sprint sur le sable d'une distance de 90 m.



Surf Ski (Ski Race)

Le départ se fait dans l'eau et les sauveteurs doivent effectuer un parcours délimité par des bouées avec leur surf ski, avant de revenir vers la plage pour passer la ligne d'arrivée matérialisée par deux drapeaux dans l'eau.



Beach Flags

Les sauveteurs sont couchés sur le sable à plat ventre, dos aux bâtons qui sont plantés sur une ligne parallèle à la ligne de départ distante de 20m. Il y a un bâton en moins que de participants. Au signal, les compétiteurs se redressent, se retournent et effectuent un sprint pour s'emparer de l'un des bâtons. Celui qui reste sans bâton est éliminé.



Océanman

Au cours de cette épreuve reine du sauvetage côtier, les sauveteurs enchaînent les épreuves de nage, planche et surf ski avec une transition en course à pied (l'ordre des épreuves étant tiré au sort).

Jusqu'à la catégorie Minime incluse, les sauveteurs effectueront un Mini Combiné, enchaînement de Nage et Planche.



Course - Nage - Course

Les sauveteurs partent de la plage effectuent une course sur le sable d'environ 200m, avant d'entrer dans l'eau. Ils nagent et contournent les bouées correspondantes à l'épreuve et reviennent sur la plage avant d'effectuer à nouveau la parcours en course à pieds sur le sable.



Relais sprint sur le sable (Beach Relay)

4 sauveteurs effectuent un relais sur une distance égale à 4 fois

celle du sprint en se transmettant un témoin. La transmission du témoin s'effectue face à face.



Relais Sauvetage Bouée Tube (Rescue Tube rescue Race)

Un sauveteur ramène une victime à l'aide d'une bouée tube. Deux sauveteurs assistants remontent cette victime sur la plage jusqu'à la ligne d'arrivée.



Relais Sauvetage en Planche (Rescue Board Rescue Relay)

Un sauveteur doit ramener une victime à l'aide d'une planche de sauvetage. La victime se trouve à une distance d'environ 120m de la plage. Ce relais peut être effectué successivement par deux équipes.



Relais Combine de Sauvetage (Taplin Relay)

Épreuve demandant à 4 sauveteurs de parcourir différentes distances dans la mer en nageant pour l'un, en parcourant la distance en planche de sauvetage pour un autre et en s'aidant d'un surf ski pour le suivant. Le quatrième terminant ce relais par une course sur le sable.



Relais Planche de Sauvetage

Parcours de Planche effectué par quatre relayeurs.



Relais Nage

Parcours de Nage effectué par quatre relayeurs.



2 Km course

Course de 2 Km sur sable.



Double Ski

Parcours de surfski biplace.



Nipper Board:

Poids minimum: 4,5 kg.

Longueur maximum: 2,80 m.

LES ÉPREUVES SPORTIVES PAR CATÉGORIES

Ces épreuves sont conseillées par la commission sportive pour les rencontres Départementales et Régionales. Il n'y a pas d'obligation de toutes les mettre en œuvre.

Chaque Organisateur sera libre de proposer d'autres épreuves adaptées aux catégories. Néanmoins, seules celles figurant dans la liste si dessous seront prises en compte pour établir les différents classements nationaux.

AVENIR/POUSSIN

100m Obstacles 100m Nage, Course/Nage/Course (50/100/50)

50m Mannequin* 15m Bâtons

100m Bouée tube** 300m planche***

4 x 25m Obstacles 500m Relais combiné (4)

4 x 25m Mannequin* 2 x 140m Relais sauvetage planche (4) ***

Le choix est laissé au sauveteur du remorquage ventral ou dorsal.

* « Petit Léon», flottant.

** 50m NL avec palmes, prise de la bouée, 50 NL avec bouée tube et palmes.

*** Nipper obligatoire. La matière du nipper-board sera définie par le juge principal en fonction des conditions de mer.

BENJAMIN

100m, 200m Obstacles 300m Nage, Course/Nage/Course

100m Bouée tube** (75/300/75)

100m Mannequin palmes*** 400m Planche*****

50m Mannequin* 600m Mini combiné*****

4 x 25m Mannequin* 15m Bâtons

4 x 50m Obstacles 2 X 140m Relais sauvetage planche (4)

4 x 50m Bouée Tube**** 4 X 50m Relais sprint (4) 4 x 50m Palmes Bouée tube 140m Relais bouée tube (4)

Le choix est laissé au sauveteur du remorquage ventral ou dorsal.

* « Petit Léon» immergé.

** 50m NL avec Palmes plastiques et 50m remorquage bouée tube.

*** 50m NL avec Palmes plastiques et 50m tirage Mannequin dit « Petit Léon».

****1er NL, 2ème NL avec palmes, 3ème NL et bouée tube, passage de la bouée tube au dernier relayeur, le 4ème sauveteur effectuera 50m NL avec palmes et bouée tube, le 3ème Sauveteur ne sera pas tracté. Palmes plastique uniquement

*****nipper board obligatoire. La matière du nipper-board sera définie par le juge principal en fonction des conditions de mer.

MINIME

100m Combiné 200m, 400m Obstacles

100m, 200m Super sauveteur

50m Mannequin

100m Mannequin palmes tube 50m ou 90m Sprint

100m Mannequin palmes*

4x 25m Mannequin

4x 50m Obstacles

4x 50m Bouée tube

4x 50m Palmes Bouée tube

300m Nage, Course/Nage/Course

(100/300/100)

400m Planche***

600m Mini Combiné***

15m Bâtons

2 x 240m Relais sauvetage planche (4)***

4 x 50m Relais sprint (4)

240m Relais bouée tube (4)

Le choix est laissé au sauveteur du remorquage ventral ou dorsal.

*50m NL avec palmes et 50m remorquage mannequin.

*** nipper board obligatoire. La matière du nipper-board sera définie par le juge principal en fonction des conditions de mer.

CADET

200m, 400m Obstacles

200m Super sauveteur

50m Mannequin

100m Mannequin palmes

100m Combiné

100m Mannequin palmes tube

Nage, Course/Nage/Course

(200/400/200)

Planche

Combiné

Bâtons

Sprint

Surf Ski

4 x 25m Mannequin

4 x 50m Obstacles

4 x 50m Bouée tube

Line Throw

Relais sauvetage planche (4)

Relais sprint (4)

Relais bouée tube (4)

Relais Combiné (4)

Sauvetage Planche (2)

JUNIOR

200m Obstacles Nage, Course/Nage/Course (200/400/200)

200m Super sauveteur Planche
50m Mannequin Combiné
100m Mannequin palmes Bâtons
100m Combiné Surf Ski

100m Combine Surf Sk 100m Mannequin palmes tube Sprint

4 x 25m Mannequin Relais sauvetage planche (4)

4 x 50m Obstacles Relais sprint (4)

4 x 50m Bouée tube

Relais bouée tube (4)

Relais Combiné (4)

Sauvetage Planche (2)

SENIOR ET PLUS

200m Obstacles Nage, Course/Nage/Course (200/400/200)

200m Super sauveteur 2 Km sprint 100m Mannequin palmes tube 50m Mannequin Combiné

100m Mannequin palmes Bâtons 100m Combiné Surf Ski Sprint

4 x 25m Mannequin Relais sauvetage planche (4)

4 x 50m Obstacles Relais sprint (4)

4 x 50m Bouée tube

Relais bouée tube (4)

Relais Combiné (4)

A x 50m squyetage

Relais 4 x planche

4 x 50m sauvetage Relais 4 x planche
SERC Relais 4 x nage
Double surf ski (2)

Sauvetage Planche (2)



Championnats de France Eau plate Individuel et Interclubs par Catégories

14 au 16 Mars 2014 à Tarbes

Cette compétition, regroupe les Championnats de France des catégories : Minime, Cadet, Junior et Sénior, licenciés à la F.F.S.S. dans un Club, une Ligue ou un Comité Départemental.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles de la grille ci-dessous. Les épreuves de relais sont: relais obstacles, relais bouée tube, relais mannequin et relais lancer de corde.

Sélections Individuelles:

Seront sélectionnés les sauveteurs ayant réalisé les minimas de chaque épreuve. Les minimas devront être réalisés entre le 1er octobre 2013 et le 16 février 2014. Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale A et B confondues.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

		200m OBTACLES	50m MAN.	100m COMBINE	100m MAN. PALMES
	Sénior	2'40''96	46''39	1'38''03	1'18''03
Dames	Junior	2'48''00	49''00	1'43''00	1'22''00
Dames	cadette	2'53''57	51''42	1'50''17	1'31''04
	Minime	3'08''30	54''47	2'00''00	1'38''57
	Sénior	2'20''50	38''30	1'22''38	1'05''60
Mossiours	Junior	2'27''00	40''00	1'26''00	1'11»00
Messieurs	cadet	2'35''27	42''66	1'30''92	1'17''39
	Minime	2'57''68	50''96	1'40>>00	1'31''00

		100m BOUEE TUBE	200m SUPER SAUVETEUR
	Sénior	1'15''83	3'07''90
Dames	Junior	1'19''00	3'15''00
	cadette	1'24''08	3'21''98
	Minime	1'30''52	3'42''76
Messieurs	Sénior	1'06''23	2'46''30
	Junior	1'09''00	2'54''00
	cadet	1'12''69	2'59''04
	Minime	1'24''04	3'26''33

Sur classement:

Comme en côtier, les minimes ne peuvent pas être sur classés. Les cadets ne peuvent pas être sur classés en Junior.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves séniors mais ne pourront pas concourir dans leur catégorie. Ils seront dans l'obligation de réaliser les critères de qualifications sénior.

Ce choix devra être effectué à l'inscription du compétiteur.

Relais

Possibilité d'engager 2 équipes de relais par sexe et par club dans chaque épreuve. Les relais seront courus toutes catégories confondues.

Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement apparaître au classement national des sauveteurs. Des étrangers pourront composer le relais dans une limite de 50% de l'effectif.

<u>Un relais composé d'un ou plusieurs étrangers pourra être</u> <u>Champion de France. En aucun cas, ce relais pourra établir un record de France.</u>

Dans ces Championnats, Il n'y aura pas de limite d'inscription du nombre d'étrangers.

Cependant, 2 sauveteurs étrangers seulement pourront prendre part aux finales A et B confondues.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Généralités : 3 journées complètes de compétitions. 6 réunions en séries et/ou finales.

Les horaires et le programme seront communiqués ultérieurement. Les séries seront courues toutes catégories confondues.

Les finales seront courues par catégorie, une finale B sera mise en place à condition qu'il y ait 32 sauveteurs dans la catégorie.

Le SERC est considéré comme un relais, et rentre dans le total des points pour les interclubs.

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Matin Séries	200m OBSTACLES 100m MAN. PALMES Relais Corde	100m BOUEE TUBE 100m COMBINE	50m MAN. 200m SUPER SAUVETEUR
Matin Finale A	200m OBSTACLES Relais Obstacles 100m MAN. PALMES	100m BOUEE TUBE 100m COMBINE Relais Bouée Tube SERC	50m MAN. 200m SUPER SAUVETEUR Relais Mannequin

Les relais seront classés au temps (aucune finale) Les 16 premiers par catégorie marqueront des points

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames pour les catégories minime, cadet, junior, sénior dans chaque épreuve. **Relais :** Coupes aux trois premiers relais hommes et dames de

chaque épreuve.

Clubs: Coupes aux trois meilleurs clubs.

CLASSEMENT INTERCLUBS

Le classement général sera effectué par l'addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves de chaque catégorie. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1). Les points des relais ne seront pas doublés.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 3 euros par épreuve individuelle et par relais. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de la **start list** seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00, il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

Le Règlement en vigueur est celui de la Commission Sportive.

Date Limite des Engagements 02/03/2014

Voir Tableau page n°7

Championnats de France 2014 Paddleboard longue distance

17 au 18 Mai 2014 à Saint Nazaire

Les championnats de France sont ouverts aux sauveteurs nés en 1996 et avant, licenciés à la F.F.S.S. Le sur classement est INTERDIT. Championnats Open : Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur devra être, licencié à la F.F.S.S., et répondre aux mêmes obligations que les français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France.

Seule une sélection nationale pourra participer à ces championnats sur invitation de la F.F.S.S.

EPREUVE: L'épreuve fera sur 10 kms environ.

Le départ se fera de la plage ou sur l'eau avec un parcours sous forme de boucle ou autre en fonction du site et des conditions de houle et de vent. Un site de repli sera proposé.

La course s'effectue en solitaire et en planche de rame (paddleboard) d'une longueur allant jusqu'à 12 pieds maximum. Le port de gants ou de toute autre aide, est interdit.

L'organisation lors du briefing donnera des conseils sur le déroulement de la course.

Le port d'un leash peut être demandé et rendu obligatoire en fonction des conditions de course.

Les compétiteurs doivent porter le lycra officiel et la planche doit porter l'autocollant fourni par l'organisation, indiquant le numéro de participation.

L'organisation se réserve le droit de stopper tout rameur, une heure après l'arrivée du premier compétiteur.

LA SECURITE

- La sécurité pourra s'effectuer en jet ski ou en VNM.
- Un bateau pc course sera chargé du départ, de l'arrivée, de la sécurité et de la coordination avec les bateaux d'assistance (1 bateau tous les 2kms linéaire sera nécessaire) tous seront également en contact avec l'organisation à terre.
- Des bateaux d'assistance ou de demi-tour pourront être positionnés et seront identifiables par les rameurs.
- La fin de course sera signalée par radio du Pc Course. Le(a) compétiteur (trice) pourra être stoppé(e) si ce (cette) dernier(e) ne se trouve pas dans la deuxième partie de course au moment de l'arrivée du premier compétiteur. Il (Elle) n'apparaitra pas dans le classement final.

POUR LES RAMEURS

- L'organisation se réserve le droit de stopper, reporter ou d'annuler la course si le site est impraticable ou si les conditions météorologiques ne remplissent pas des conditions optimales de sécurité.
- Tout abandon devra être signalé à l'organisation.
- Obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais. Obligation de respecter l'environnement, la plage, les sites empruntés ainsi que les autres concurrents, et les organisateurs bénévoles. Interdiction de polluer la nature en jetant bouteilles et papiers, gels... n'importe où, sous peine de disqualification.
- La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur le bulletin d'inscription et se réservent le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES:

Un classement Homme et un classement Femme seront établis. Le podium homme et le podium femme seront récompensés. Un titre de Champion de France homme et Championne de France femme seront décernés.

FRAIS D'ENGAGEMENT : Les droits d'engagement seront de 30 euros par compétiteurs.

COMITE DE COURSE: Un briefing OBLIGATOIRE avec tous les compétiteurs sera organisé la veille ou le matin de la course (Cf. Organisation)

Date Limite Engagements 11/05/2014 Voir Tableau page n° 7

Arena Rescue 2014 Open

05 au 09 Juin 2014 à Montpellier

REGLEMENT suivant format ILS

- Chaque club pourra inscrire autant de sauveteurs licenciés à la F.F.S.S. qu'il le souhaite.
- Un relais par club.

EPREUVES

Individuelles

Planche, Nage, Surf Ski, Océanman, Bâtons, Sprint, Course/Nage/Course (uniquement Jeunes), 200m Obstacles, 200m Super sauveteur, 100m Combiné, 100m Mannequin palmes et tube, 100m Mannequin palmes, 50m Mannequin.

Equipes

4 x 25m Mannequin, 4 x 50m Sauvetage bouée tube, 4 x 50m Obstacles, Relais corde.

4 x 90m Sprint, Relais Combiné, Sauvetage bouée tube, Sauvetage planche.

Le SERC est considéré comme un relais et rentre dans le total des points pour les interclubs.

CATEGORIE

Une catégorie cadet et plus. (1998 et avant).

Sélections:

Une équipe n'est pas limitée en nombre de compétiteurs.

Seront sélectionnés les sauveteurs ayant réalisé les minimas de chaque épreuve. Les minimas devront être réalisés entre le 1 er octobre 2013 et le 21 Mai 2014.

Les temps devront, obligatoirement, être faits sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.E.S.S.

	200m OBSTACLES	50m MAN.	100m COMBINE	100m MAN. PALMES	100m BOUEE TUBE	200m SUPER SAUVETEUR
Dames	2'53''57	51''42	1'50''17	1'31''04	1'24''08	3'21''98
Messieurs	2'35''27	42''66	1'30''92	1'17''39	1'12''69	2'59''04

CHAMPIONNAT OPEN

Toutes les équipes de clubs étrangers ou sélections nationales seront composées au maximum de 6 garçons et 6 filles. Ces équipes seront dans l'obligation de se présenter à cette compétition avec un arbitre.

RÉCOMPENSES

Individuelles: Médailles aux trois premiers hommes et dames de chaque épreuve.

Relais: Médailles aux trois premiers relais hommes et dames dans chaque épreuve.

Club: Coupes aux trois meilleurs clubs.

CLASSEMENT DU MEILLEUR CLUB

Le classement général sera effectué par l'addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves de chaque catégorie. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1). Les points des relais ne seront pas doublés.

PROGRAMME (prévisionnel)

	Jour 1 (le 16)	Jour 2 (le 17)	Jour 3 (le 18)	Jour 4 (le 19)		Jour 5 (le 20)
Matin		200m Obstacles Relais Obstacles 100 m Mannequin Bouée Tube 50m mannequin Relais Corde	-100m Combiné -100m mannequin palmes -200 m Super Sauveteur	SURFBOAT	Série à demi finale -Course/ Nage/Course -Planche -Bâtons Mu. -Relais -Sauvetage tube -Sauv. planche	Série à demi finale -Sprint -Relais sprint -Nage -Surf ski -Océanman -Relais Com- biné
Après-midi	18h30 SERC	Finales A et B: 200m Obstacles 100 m Bouée Tube 50m mannequin Relais Mannequin	Finales A et B -100 m Combiné -100 m Manne- quin Palmes -200m Super Sauveteur -Relais bouée tube	SOL	Finales: -Course/ Nage/Course -Planche -Bâtons MuRelais Sau- vetage tube -Sauv. planche	Finales: -Sprint -Relais sprint -Nage, -Surf ski -Océan-man -Relais Com- biné

En fonction du nombre d'engagés en côtier, certaines épreuves pourront être organisées en finale directe le matin ou l'après midi.

Relais

Possibilité d'engager une équipe de relais par sexe et par club dans chaque épreuve. Les relais seront courus toutes catégories confondues.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 3 euros par épreuve individuelle et par relais. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de **la start list** seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à **17h 30**, il définit l'organisation du jury de la compétition avec les officiels présents. Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE. Date Limite Engagements 21/05/2014 Voir Tableau page n° 7

Coupe de France des Départements Benjamin et Minime

28 et 29 Juin 2014 à Mimizan

Compétition nationale de relais, des sélections départementales ou de clubs dans les catégories Minimes et Benjamins licenciés à la F.F.S.S, se déroulant sur deux demi-journées.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Une équipe est composée de 4 ou de 5 sauveteurs.

Plusieurs équipes possibles, à condition d'avoir complété les équipes précédentes.

Sur-classement INTERDIT.

EPREUVES

Relais : Sauvetage Bouée Tube (4), Relais Sauvetage Planche (4), Relais Sprint (4), Relais Planche (4), 4x25m Mannequin, 4x50m Obstacles, 4x50m Palmes Bouée Tube et Relais corde (2 équipes de 2 par sélection).

Nipper board obligatoire

Le samedi après midi : épreuves côtières Le dimanche matin : épreuves d'eau plate

RECOMPENSES

Coupes ou Médailles aux 3 premières équipes, par catégorie, filles et garçons par addition des points de chaque sauveteur.

CLASSEMENT

Le classement général par équipe sera effectué par addition des points.

Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 40 euros par équipe. Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés le jour du comité de course seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu 1h30 avant le début de la première épreuve. Il définit l'organisation du jury de la compétition avec les officiels présents. Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, sans quoi, les participants ne pourront pas concourir.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE.

Date Limite des Engagements 15/06/2014

Voir Tableau page n°7

Championnats de France Côtier Individuel et Interclubs par Catégories

Du 04 au 06 Juillet 2014 à Hossegor

Les Championnats de France sont ouverts aux sauveteurs des catégories: Minime et plus (2000 et avant), licenciés à la F.F.S.S. Ce championnat regroupe l'ensemble des épreuves individuelles et de relais du programme sportif Français de la catégorie «Sénion» (exception faite des minimes qui ne participent pas au Surf ski). Le course/nage/course sera uniquement réservé aux catégories Minime, Cadet et junior.

SÉLECTION

Individuelles : avoir réalisé au moins **l'épreuve** dans une compétition du calendrier National.

Exemple: Pour participer à l'épreuve de sprint aux Championnats de France, le sauveteur sera dans l'obligation d'avoir réaliser l'épreuve de sprint lors d'une compétition inscrite au calendrier national.

Si un club français présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France individuel.

Les équipages de Surfboat ont les mêmes obligations de qualification qu'en épreuve individuelle.

Relais:

Possibilité d'engager 2 équipes de relais par sexe et par club dans chaque épreuve. Les relais seront courus toutes catégories confondues.

Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement apparaître au classement national des sauveteurs. Des étrangers pourront composer le relais dans une limite de 50% de l'effectif.

<u>Un relais composé d'un ou plusieurs étrangers pourra être Champion de France.</u>

CHAMPIONNAT OPEN

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale (16 premiers).

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

Pour les épreuves côtières, les sauveteurs étrangers seront présents dans la même série.

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA COMPÉTITION

Jour 1 : Sprint, relais Sprint (4), Nage (sénior), Course/nage/course (M/C/J), relais sauvetage planche (4)

Jour 2 : Surf Ski, Planche, nage par équipe(4), relais bouée tube (4), relais planche (4),

Jour 3 : Bâtons musicaux, océanman, relais combiné(4), relais Surf Ski (4).

Les finales auront lieu l'après midi, après une pause si possible.

Pour le Sprint, les sauveteurs étrangers seront présents dans la même série ou demi-finale.

Sur classement:

Comme en eau plate, les minimes ne peuvent pas être sur classés. Les cadets ne peuvent pas être sur classés en Junior.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves séniors et ne pourront pas, à ce moment là, concourir de leur catégorie. Ils seront dans l'obligation de réaliser les critères de qualification sénior.

Ce choix devra être effectué à l'inscription du compétiteur.

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames par épreuve et par catégorie.

Relais : Médailles ou Coupes aux trois premiers relais hommes et dames.

Interclubs: Coupes aux trois premiers clubs.

CLASSEMENT INTERCLUBS

Le classement général sera effectué par addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

Les points des relais ne seront pas doublés.

Pour les épreuves de surf boat, il y aura une embarcation par club, le décompte des points sera le suivant : 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Au-delà de trois compétiteurs, les points de l'équipe seront bloqués.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 3 euros par épreuve individuelle et par relais. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de **la start list** seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00. Il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents, et des changements éventuels du programme de la compétition.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, sans quoi, les participants ne pourront pas concourir.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE.

Date Limite des Engagements: 27/06/2014

Voir Tableau page n° 7

Championnats Régionnaux ou Inter-ligues

Chaque Ligue est dans l'obligation d'organiser un Championnat de Ligue dans la spécialité Eau Plate et/ou Côtier. Ce Championnat pourra être transformé en Championnat Interrégional au besoin, sur demande à la commission sportive.

En l'absence de ce championnat de ligue, aucun résultat des compétitions de la ligue ne pourra être pris en compte.

L'organisateur devra déclarer ces Championnats avant le du 03 Novembre 2013 pour les compétitions eau plate et du 05 Janvier 2014 pour les compétitions Côtières. (via le site ffss.fr)

SELECTIONS

Les modalités de sélections de ce Championnat sont à l'initiative de la Ligue organisatrice. L'organisateur pourra s'appuyer sur le correspondant de son inter-région afin de finaliser cette organisation.

Ce Championnat peut accueillir des sauveteurs d'autres ligues.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Le programme de ce Championnat sera établi sur au moins une journée, avec les 6 épreuves individuelles qui auront lieu lors des Championnats de France de la spécialité.

RECOMPENSES

A l'initiative de l'organisateur.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Le classement général sera effectué par addition de l'ensemble des épreuves de la compétition. Un titre de Champion de Régional sera décerné au sauveteur qui aura totalisé le plus grand nombre de points dans chaque catégorie. (En cas d'égalité, le nombre de victoire par épreuve départagera les sportifs.)

Pas de titre sur les différentes épreuves.

CLASSEMENT CLUBS

Le classement général sera effectué par addition des points des compétiteurs de chaque club majoré des points des relais : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1). Les points des relais seront doublés.

FRAIS D'ENGAGEMENT

A l'initiative de l'organisateur.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00. Il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents et des changements éventuels du programme de la compétition.

La mise en place de formation de Jeunes officiels (plus de 14 ans) est une obligation lors de ces championnats.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

Date d'organisation:

A l'initiative de la ligue organisatrice



La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme est très fière d'accueillir les Championnats du Monde du 13 au 29 Septembre 2014.

La RESCUE 2014 regroupera 5 championnats du Monde :

- les Championnats du Monde des nations open et jeunes (17 au 21 Septembre)
- les Championnats du Monde interclubs open et jeunes (23 au 28 Septembre)
- les Championnats du Monde des Masters (14 au 17 Septembre)
- les Championnats du Monde de Surfboat (19 au 21 Septembre)
- les Championnats du Monde d'IRB (Inflatable Rescue Boat) (17 au 19 Septembre)

Le programme complet des animations et infos pratiques seront sur www.rescue2014.fr



Les sites de compétition :

Plage de La Grande Motte (photo : Gérard Rey)



Piscine Antigone (photo: Montpellier Agglomération)



Prérogative des zones

Un besoin important est identifié quant à la mise en place de repères liés au niveau de performance du pratiquant. Par conséquent, l'organisation de Championnats de zone, de ligue et département est une obligation.

Les Zones:



La zone a pour missions de :

- Participer au dynamisme des mises en place des formations d'officiels
- Harmoniser l'inscription des compétitions au calendrier fédéral
- Organiser un Championnat de zone hiver et/ou été en eau plate
- Mettre en place des grilles de qualification pour les 2 Championnats eau plate (la grille des championnats d'été devant être plus accessible et ouverte aux benjamins et plus)
- •Organiser un Championnat de zone côtier

Pour ce faire une équipe de zone a été déterminée de façon non exhaustive :

• Zone Ouest :

Dominique COSTES Christophe HERVE Antoine ROBERT Thomas BOCHER

•Zone Est :

Isabelle MARC
Philippe SCHIMMT
Fabien PLAISANT

• Zone Sud Est :

Anne MULLER Patrick MARCO Florian LACLAUSTRA

•Zone Sud Ouest :

Annick CAILLETEAU
Jean Marie LAVERGNE
Jonathan DESPERGERS
Julien GALIEGUE
Emmanuelle BESCHERON
Sébastien ROVERATI

Exemple de calendrier souhaité pendant les débats :

- •Un Championnat eau plate de Zone, 3 semaines avant les CF eau plate (exemple saison 2012/2013 entre le 02 et le 17 février 2013).
- •Un Championnat de Ligue eau plate 6 semaines avant les CF eau plate (exemple saison 2012/2013 entre le 06 et le 20 janvier 2013).
- •Un Championnat eau plate de Zone d'été (exemple saison 2012/2013 entre le 04 mai et 30 juin 2013, hors weekend de la coupe de France).
- •Un Championnat côtier de Zone après la Rescue de la saison (exemple saison 2012/2013 entre le 20 mai et le 25 aout 2013).

PADDLE-BOARD Longue distance

Cette saison, un deuxième Championnat de France Paddle-Board longue distance est organisé le 18 Mai 2014 par la FFSS, son règlement est disponible dans le mémento ci-dessus en page 15.

Cette pratique émergente doit être définie par un premier cadre pouvant évoluer au fur et à mesure de son développement.

Le paddle-bord longue distance se définit par la mise en place d'un parcours d'une distance supérieure à celle définie par le règlement des épreuves de « paddle-bord classique », soit supérieure à 560m.

- •Les benjamins n'auront pas de parcours supérieur à 3 km,
- •Les minimes n'auront pas de parcours supérieur à 5 km,
- •Les cadets et plus auront un parcours supérieur à 5 km.

Le matériel utilisé est libre du nipper au paddle-bord XXL.

Contrairement aux distances, l'utilisation du nipper pour les plus jeunes est à l'initiative de l'organisateur de la compétition.

TRANSFERTS

Un transfert est un changement de club effectué à n'importe quel moment de la saison sportive. Un athlète licencié dans un club durant la saison N sera dans une situation de transfert durant la saison N+1, même s'il n'a pas renouvelé sa licence dans son club initial au début de la saison N+1

<u>Généralités</u>

Applicable au 01/01/2014

- 1. Un seul transfert par saison sportive est autorisé.
- 2. Une interruption d'une année entraîne d'office la liberté pour le sauveteur de signer, à quelque moment que ce soit, une licence dans un club de son choix, sans transférer.
- 3. Un transfert est gratuit, à l'exception des indemnités versées lors des transferts des sportifs français de haut niveau répondant aux critères d'inscription sur les listes ministérielles (Elite à Espoir)..
- 4. Il est interdit de transférer entre l'inscription et la fin d'une compétition nationale.
- 5. Un transfert en cours de saison sportive n'engendre pas d'édition de nouvelle licence.

Procédure de transfert

Le club accueillant un licencié souhaitant transférer saisit la commission sportive nationale afin de procéder à une demande officielle de transfert en même temps qu'il informe le club quitté. Le club quitté dispose d'un délai d'une semaine pour contacter la commission sportive nationale afin de suspendre la procédure de transfert en cas de litige.

Au bout de ce délai, la procédure de transfert suivra son cours. Un athlète mineur ne pourra transférer qu'avec l'accord écrit (lettre ou mail) de son représentant légal reçu par le club d'accueil. Le transfert sera effectif à l'aboutissement de toutes les procédures administratives, informatiques et financières (athlètes sur Listes Ministérielles)

Applicable au 01/01/2014

Tarifs de transferts

• ELITE MJS	2000 €
•SENIORS MJS	1500 €
• JEUNES MJS	1000 €
•ESPOIRS MJS	500 €

La répartition de cette somme de transfert se fera de la façon suivante :

FFSS 50%, Club quitté 50%

La commission sportive se réserve le droit d'analyser certains cas particuliers.

Ce droit de regard n'aura pour but que de préserver l'intérêt du pratiquant.

Renseignements:
sport@ffss.fr
Ou
F.F.S.S.
Commission Sportive
28 rue Lacroix
75017 PARIS

CALENDRIER SPORTIF FÉDÉRAL 2013/1014

Toute compétition inscrite au calendrier sportif de la F.F.S.S. sera officielle.

Pour apparaître au calendrier fédéral l'organisateur devra remplir le formulaire en ligne à l'adresse : http://www.ffss.fr/web/380-calendrier-sportif-2013-2014.php

Ce calendrier fédéral permettra une promotion de votre compétition au niveau national.

Seuls les résultats de ces compétitions seront pris en compte dans le calcul du classement national des clubs.

Seules les compétitions inscrites au calendrier fédéral permettront la qualification aux différents Championnats de France.

La procédure:

- •dans la rubrique calendrier 2013 2014, l'organisateur renseigne les champs demandés.
- A la date du <u>03 Novembre 2013</u> pour les compétitions eau plate et du <u>05 Janvier 2014</u> pour les compétitions Côtières, les inscriptions au calendrier fédéral seront closes.
- •Dans la semaine suivant ces dates la Commission Sportive validera le calendrier de chaque spécialité.
- •Les calendriers seront donc en ligne sur le site ffss.fr

IMPORTANT: Aucune compétition ne devra être organisée lors des dates des championnats nationaux.

La commission sportive impose:

- La mise en place d'un DPS calibré FFSS sur toutes ces compétitions avec une organisation des secours pour les sportifs. Cette procédure s'entend par la mise ne place d'une surveillance de la piscine pour les compétitions eau plate. Pour la compétition côtière, une embarcation à moteur et deux secouristes sur une planche de sauvetage. Ou trois à quatre secouristes sur une planche de sauvetage.
- A l'organisateur de chaque compétition inscrite au calendrier fédéral de se donner les moyens de vérifier les licences des compétiteurs participant à sa compétition.
- A l'officiel A d'annuler la compétition dans le cas ou le nombre d'arbitres ne permettrait pas une bonne organisation.

Lors de la réception des résultats par la commission sportive, si un participant n'était pas licencié au moment de la compétition, l'ensemble des résultats de la compétition sera annulé. Le club qui a inscrit ce compétiteur devra s'acquitter d'une amende de 1500 €.

Renseignements:
sport@ffss.fr
Ou
F.F.S.S.
Commission Sportive
28 rue Lacroix
75017 PARIS

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS 2013/1014

Ce Classement, ouvert à tous clubs affiliés à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, vise à établir une hiérarchie sportive des associations. Il met en avant la pratique vers notre plus haut niveau de notre masse et le travail réalisé dans le domaine de la formation des jeunes.

Ce classement ne pourra être possible qu'avec la plus grande attention apportée aux résultats et à leur envoi dans les délais prévus à la commission sportive.

- Les six premiers clubs de ce Classement seront considérés comme des Clubs ELITE de la FFSS.
- Les six autres seront eux considérés comme des Clubs de première Division de la FFSS.
- Les autres clubs classés n'auront pas d'appellation particulière.

Modalité de calcul:

I. Points de Participation

I.1 Participation aux compétitions inscrites au calendrier National:

Nombre de participants sur au moins une compétition x 20 points

- **1.2** Participation aux compétitions Nationales:
- → Championnats de France :

Nombre de participants x 50 points

→ Rescue:

Nombre de participants x 50 points

→ Coupe Benjamin et minimes :

Sélection départementale: Nombre de participants x 100 points

Sélection club: Nombre de participants x 75 points

1.3 Participation des officiels aux compétitions nationales: Nombre de participants de plus de 20 ans x 80 points Nombre de participants de moins de 20 ans x 150 points

II. Points de Performance

II.1 Participation Equipe de France:

Nombre de participants en Equipe Sénior x 150 points Nombre de participants en Equipe Junior x 150 points Membre d'un collectif 90 points

- II.2 Les compétitions Nationales
- → Championnats de France :

Prise en compte du total des points du club au classement Général

→ Rescue:

Prise en compte du total des points du club au classement général

II. 3 Les Records de France à l'issue de la saison sportive (bassin de 50m)

Chaque record de France permet l'attribution d'un bonus de 150 points.

Place	Club	Total de performance	Total de participation	Total Général	Label
1	ALBI EN	4467	8750	13217	Club Elite FFSS
2	BIARRITZ SC	3597,5	8660	12257,5	Club Elite FFSS
3	HOSSEGOR SC	4223	6280	10503	Club Elite FFSS
4	MONTPELLIER AQUALOVE SAUVETAGE	2544,5	7220	9764,5	Club Elite FFSS
5	SETE MNSL	2698	6660	9358	Club Elite FFSS
6	CAPBRETON SC	2506,5	5060	7566,5	Club Elite FFSS
7	PERPIGNAN ESN	1996	3310	5306	Club 1er division FFSS
8	POITIERS ACTION SAUVETAGE	251	4780	5031	Club 1er division FFSS
9	TOULOUSE CST	967	3700	4667	Club 1er division FFSS
10	BEGLES S	703	3880	4583	Club 1er division FFSS
11	RENNES BREIZH SAUVETAGE COTIER	248	4070	4318	Club 1er division FFSS
12	MARSEILLE ASPTT	441	3230	3671	Club 1er division FFSS
13	COLMAR ACSS	1124	2410	3534	Club sans label
14	SAINT BREVIN SESCB	131	3240	3371	Club sans label
15	AMIENS S	822	2540	3362	Club sans label
16	ST NAZAIRE ASCA44	137	3185	3322	Club sans label
17	MURET CSSM	131	2900	3031	Club sans label
18	DINARD ASCE	169	2830	2999	Club sans label
19	LAVAUR NATATION 81	1097	1710	2807	Club sans label

20	VILLENEUVE ANV	682	2020	2702	Club sans label
21	MARSEILLE ESM	73	2620	2693	Club sans label
22	FRONTON DF	38	2470	2508	Club sans label
23	LACYDON N.S.	121	2280	2401	Club sans label
24	TARBES EPSTN	854	1460	2314	Club sans label
25	ROYAN ASS	52	2080	2132	Club sans label
26	MIMIZAN MSS	226	1900	2126	Club sans label
27	TOURNEFEUILLE SN	11	2040	2051	Club sans label
28	CANNES SC	249,5	1610	1859,5	Club sans label
29	MESSANGES WAITEUTEU	424	1380	1804	Club sans label
30	LIT ET MIXE	188	1340	1528	Club sans label
31	HENDAYE SC	168	1130	1298	Club sans label
32	MONTMARTRE AMNS	57	1230	1287	Club sans label
33	THOUARS CN	0	1260	1260	Club sans label
34	BISCAROSSE OSS	259	950	1209	Club sans label
35	VITROLLES ESSV	30	1040	1070	Club sans label
36	PENTHIEVRE	29	1020	1049	Club sans label
37	FRONTIGNAN NO	15	1030	1045	Club sans label
38	ANGLET	11	1010	1021	Club sans label
39	AGDE AASS	75	880	955	Club sans label
40	DENAIN ASD	77	810	887	Club sans label
41	SERVIERES	146	690	836	Club sans label
42	TOURS SN	211	620	831	Club sans label
43	MONTPELLIER SAUVETAGE	0	680	680	Club sans label
44	AVIGNON AFSA 84	0	590	590	Club sans label

55	MONTAUBAN AMSS	0	270	270	Club sans label
56	BM2S	0	200	200	Club sans label
56	LARDY ALSJL	0	200	200	Club sans label
56	VANNES ASSPV	0	200	200	Club sans label
59	TREGOR- GOELO CSSTG	7	170	177	Club sans label
60	CHATELLE RAULT ASCSS	0	160	160	Club sans label
60	LACANAU SC	0	160	160	Club sans label
62	ASSJA.92	0	120	120	Club sans label
63	CAMBRAI CN	0	100	100	Club sans label
63	RAISME S	0	100	100	Club sans label
65	MARTIGUES AMSA	0	80	80	Club sans label

LES COLLECTIFS FRANCE



CHARTRE DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU

L'athlète s'engage à respecter les engagements qu'impose la présente charte.

Attitude

Sa tenue et son attitude ne doivent en aucun cas le desservir ni porter atteinte à l'image de la fédération.

Cette exigence s'applique quel que soit l'âge et le niveau d'intégration dans le collectif France.

La notion d'équipe est prépondérante dans la perception que l'athlète doit avoir du collectif France. L'appartenance à cette équipe revêt un caractère d'exception. L'athlète doit donc honorer tous les événements liés à sa sélection.

Présence

Il s'engage à participer au moins à

- 2 compétitions nationales dans la saison
- 2 stages (stage durant l'année et préparation terminale des grandes échéances sur site)

Il s'engage à être présent sur au moins 2 événements liés à la promotion de la FFSS. Cette demande spécifique lui sera notifiée au moins deux mois avant la date de l'événement.

Il peut être invité à participer à l'Assemblée Générale annuelle à divers titres.

Partenariat fédéral

L'affichage exclusif des logos des sponsors et partenaires de la FFSS est une obligation dès qu'il évolue au sein de l'équipe de France et lorsqu'il participe à tout événement de promotion de la FFSS.

Déplacements

Sur les déplacements internationaux nécessitant un déplacement en avion, le transfert de l'athlète sur l'aéroport de départ est organisé par l'athlète lui même et remboursé au tarif SNCF 2ème classe. Toute demande individuelle d'un autre mode de déplacement est formulée par écrit ou par Mail un mois et demi avant le départ et examinée par la Commission Sportive qui peut donner son aval.

Ce n'est qu'après réponse de la Commission Sportive qu'il prend la décision d'un mode de déplacement particulier.

Le départ sur les Championnats Internationaux se fait avec l'intégralité de l'équipe. Toute demande de départ anticipé ou retardé doit être formulée par écrit ou par mail à la Commission Sportive deux mois avant.

L'athlète qui serait autorisé à partir avant le groupe France s'engage à communiquer à la Commission Sportive de manière hebdomadaire, tous les renseignements permettant de s'assurer de la progression de sa préparation et de son état de forme.

Information

<u>Sur une préparation individuelle (départ anticipé sur le site de compétition)</u>

Il renseigne sur

- son volume de travail
- les types de tâches accomplies
- les compétitions sur lesquelles il compte s'aligner
- les résultats des compétitions réalisées
- tout problème éventuel (physique, technique, ...) jalonnant sa préparation.

En début et en cours de saison

Il rend compte de son planning annuel en termes de compétitions, de stages ou de sélections dans une autre fédération et facilite le lien entre ses entraîneurs et les cadres plus spécifiquement chargés de sa catégorie d'âge au sein de la FFSS.

Image

La FFSS se réserve le droit d'utiliser l'image de l'athlète à des fins de promotion fédérale.

Communication

L'athlète conserve un devoir de réserve dans toutes ses communications fédérales. Il fait usage de ce devoir dans ces communications via les différents médias, Internet et les réseaux sociaux.

Contrats

L'athlète a toute liberté pour négocier l'utilisation de son image par un agent extérieur. Il a, en outre, tout loisir de trouver ses propres partenaires et de négocier ses contrats.

Administratif

Il doit impérativement fournir à la Commission Sportive

- copie de son passeport en état de validité
- copie de sa carte d'identité
- copie de la carte Européenne d'assurance maladie
- copie de son permis de conduire (s'il le possède)
- la fiche de mensuration jointe complétée
- la copie des indications du carnet de santé mentionnant des traitements éventuels

Médical et Dopage

L'athlète respecte les obligations médicales liées à son statut de sportif de haut niveau qui lui sont notifiées en début ou en cours de saison.

Il informe la commission sportive des traitements médicaux éventuels qu'il serait amené à débuter, poursuivre ou interrompre.

Il assure avoir pris connaissance de la charte anti-dopage et promet de la respecter.

Communication

Toutes les requêtes et demandes de tous ordres sont formulées par écrit auprès de la Commission Sportive.

<u>Le non respect de l'une des clauses figurant sur la Charte entraînera</u> l'exclusion du Collectif France pour l'année en cours.

COLLECTIF SENIOR 2013/2014

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue 2014 ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète ne sera pas sélectionnable en équipe nationale.

Tous les sauveteurs ayant réalisé une performance, en épreuve individuelle, correspondant à la <u>8</u>ème <u>place</u> lors des Championnats du Monde par Nation, des Jeux Mondiaux ou à la <u>3</u>ème <u>place</u> lors des Championnats d'Europe par Nation peuvent prétendre à intégrer le Collectif France.

Les performances chronométriques, lors des championnats internationaux des nations, seront prises en compte par l'équipe technique.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF FRANCE Spécialiste EAU PLATE

Réaliser <u>deux performances</u> dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de **France 2014** ou à l'**Aréna** lors **des séries**, **le matin**.

	200 M OBSTACLES	50 M MANNEQUIN	100 M COMBINE	100 M MANNEQUIN PALMES	200 M MANNEQUIN PALMES BOUEES TUBE	S.L.S.
FEMME	2.19.00	39.50	1.20.50	1.03.50	1.04.90	2.38.50
HOMME	2.02.50	32.50	1.06.50	54.50	57.50	2.20.00

- → Être dans les quatre meilleurs temps des sauveteurs sur les 2 épreuves (minima réalisés) lors de la même compétition : lors du Championnat de France 2014 ou de la Rescue 2014.
- → NB: Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser 3 minimas en eau plate lors de l'Aréna Rescue 2014.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France Spécialiste CÔTIER

→ Être dans les quatre premiers (ères) des sauveteurs sur 2 épreuves lors de la même compétition : Championnat de France Côtier 2013 ou de la Rescue 2014.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- → Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- → lls s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- → Leur présence sera obligatoire lors de la **Rescue France 2014** ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- →lls auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE 2013.

STAGES

• Au moment des Championnats de chaque Championnat International.

LISTE DU COLLECTIF SENIOR

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.

L'EQUIPE DE FRANCE

L'ARENA **Rescue** sera la dernière compétition de référence qui permettra à l'équipe technique d'établir la **sélection finale de l'Equipe de France.**

L'équipe de France sera annoncée dans les trois semaines qui suivront l'ARENA RESCUE.

Contact: Sport@ffss.fr

COLLECTIF RELÈVE (1995/1994) 19 à 20 ANS

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue 2014 ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « Collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète pourrait ne pas être sélectionnable en équipe nationale.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF FRANCE Spécialiste EAU PLATE

→ Réaliser <u>deux performances</u> dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de France 2014 ou à l'ARENA Rescue 2014.

Exemple : 2 performances dans la même compétition, ou une performance dans chacune des compétitions.

Les performances réalisées dans le cadre des compétitions internationales par des sauveteurs de l'Equipe de France donnent accès à la grille ci-dessous.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	SUPER SAUVETEUR	MANNEQUIN PALMES ET BOUEES TUBE
FEMME	2.19.70	40.70	1.24.78	1.05.47	2.44.00	1.06.64
HOMME	2.04.50	33.50	1.11.60	56.76	2.23.00	59.40

→ NB: Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser 4 minimas lors de l'ARENA RESCUE 2014.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF RELEVE Spécialiste CÔTIER

→Être dans les 3 premiers (ères) des sauveteurs Français au classement général de chacune des années d'âge concernées du Championnat de France Côtier 2014 ou être dans les 8 premiers (ères) des sauveteurs Français sur 2 épreuves de la Rescue 2014.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- → Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- → lls s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- → Leur présence sera obligatoire lors de la <u>Rescue 2014</u> ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- → Ils auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE 2014.

LISTE DU COLLECTIF RELEVE

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif relève :

- Pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.
- Jusqu'à son entrée en deuxième année de Sénior.

Contact: Sport@ffss.fr

COLLECTIF JEUNE 1996 à 1999 2013/2014

CRITERES COMMUNS PRE-SELECTIF

- →Obligation du respect de la charte des athlètes de haut niveau.
- → Participation aux Championnats de France « eau plate ».
- → Participation à « l'Arena Rescue 2014 ».
- → Participation aux Championnats de France « côtier ».
- → Obligation de participation aux regroupements du « Collectif France ».

Deux voies d'intégration pour le Collectif France

→ Première voie: EAU PLATE

Réaliser **deux** minimas « pré sélectifs » minimum (tableau cidessous), lors des Championnats de France 2014 ou de la Rescue 2014.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	SUPER SAUVETEUR	MANNEQUIN PALMES ET BOUEES TUBE
FEMME	2.20.00	42.04	1.25.97	1.05.96	2.49.00	1.08.06
HOMME	2.06.00	35.97	1.12.77	57.40	2.25.80	1.00.12

Deuxième voie : CÔTIER

- <u>Une journée d'intégration sera organisée en prenant comme</u> support une compétition du calendrier fédéral 2013 –2014.
- <u>Cette organisation sera développée dans un complément au mémento fédéral fourni une fois le calendrier fédéral établi.</u>

Chaque sauveteur devra participer aux épreuves mises en place.

Les 5 premiers du classement (défini ci-dessous) intégreront le collectif junior.

Les participants à cette journée de sélection seront invités sur les modalités suivantes :

- Les 8 premiers juniors (sélectionnables) et cadets des épreuves individuelles lors des Championnats de France Côtier 2013.
- Les 3 premiers minimes des épreuves individuelles lors des Championnats de France Côtier 2013.
- Les membres du collectif Junior ayant intégré ce dernier par la voie eau plate.
- Les sauveteurs ayant réalisé des performances significatives lors de l'Aréna Rescue 2014.

L'EQUIPE DE FRANCE

A l'issue de l'Aréna Rescue 2014, un classement interne sera édité en prenant en compte les meilleures performances chronométriques de chacun des membres du collectif de la spécialité eau plate. Ce classement sera édité suivant les règles définies dans le règlement officiel de la FFSS.

A l'issue de la journée de sélection, un classement interne côtier sera édité en prenant en compte les meilleurs résultats de chacun des participants. Ce classement sera édité suivant les règles définies dans le règlement officiel de la FFSS.

Le règlement international précise que la catégorie concernera les athlètes ayant moins de 19 ans et plus de 14 ans au 31 décembre 2014.

La sélection de l'équipe de France Junior sera connue à l'issue de la journée de sélection du mois de juillet.

Contact	:
Sport@ffss	.fı

COLLECTIFS ET CORRESPONDANCE LISTES DE HAUT NIVEAU MINISTÉRIEL

Age	Catégories Fédérales	Collectifs (senior et relève)			Listes		
30 et					*		
+		*			*		
29					4		
28		Collectif			Élites		
27	Seniors*	Sénior			et		
26					011		
25					Séniors		
24							
23							
22							
21							
20			*			*	
19	*		Collectif Relève				
18	Juniors			*			*
17				Collectif		Jeune	Espoirs
16				Jeune			
15	Cadets*						
14							

Les critères d'inscription sur les listes pour les sportifs de la FFSS

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre Deuxième mouvement : Avril

Elite:

- Jeux Mondiaux : réaliser un podium sur une épreuve individuelle,
- Championnats du Monde : réaliser un podium sur une épreuve individuelle,
- Championnats d'Europe : Champion d'Europe sur une épreuve individuelle.

Sénior:

- Jeux Mondiaux : Etre membre de l'Equipe de France Sénior,
- Championnats du Monde : Etre membre de l'Equipe de France Sénior.
- Championnats d'Europe : Etre membre de l'Equipe de France Sénior

Jeune:

- Etre membre d'une Equipe de France Junior pour une compétition de référence définie par la commission sportive,
- Etre membre de l'Equipe de France « Relève » pour une compétition internationale.

Espoir:

• Pour la catégorie minime :

Etre le premier du classement général Minime lors des championnats de France eau plate ou côtier.

• Pour la catégorie cadet :

Etre dans les 3 premiers du classement général Cadet lors des championnats de France eau plate ou être dans les 2 premiers du classement général Cadet lors des championnats de France côtier.

SUIVI MÉDICAL

Certificats médicaux

Pour les sportifs licenciés mais non compétiteurs, L'article L.3622-1 du Code la santé publique prévoit que la première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives,

Pour les sportifs désirant faire de la compétition, l'article L.3622-2 du Code de la santé publique précise que la participation aux compétitions sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive attestant la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition, ou, pour les non licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat ou de sa copie certifiée conforme qui doit dater de moins d'un an.

Pour les sportifs de haut niveau et les sportifs inscrits dans la filière d'accès au haut niveau (environ 6000 et 17000), l'arrêté conjoint des Ministres des sports et de la santé du 11 février 2004, définit la nature et la périodicité des examens médicaux qui sont assurés dans le cadre de cette surveillance. Ils se composent chaque année de deux examens médicaux comprenant à chaque fois un entretien avec le médecin du sport, un examen physique, des mesures anthropométriques, un bilan diététique, des conseils nutritionnels, un bilan psychologique, de deux recherches par bandelette urinaire, une fois par an ces examens sont complétés par un examen dentaire, une électrocardiographie de repos, un bilan sanguin pour les plus de 15 ans. Tous les 4 ans une épreuve d'effort maximale doit aussi être réalisée. Voir le règlement médical de la F.F.S.S.: http://www.ffss.fr

Leur objectif est avant tout préventif afin de rechercher d'éventuelles anomalies biologiques qui pourraient être à l'origine ou les conséquences de véritables pathologies liées à la pratique sportive

DOPAGE

Dopage

La loi du 23 mars 1999, désormais codifiée dans le livre VI du code de la santé publique (CSP), donne maintenant la définition suivante (article L.3631-1 du CSP) :

« Le dopage est défini par la loi comme l'utilisation de substances ou de procédés de nature à modifier artificiellement les capacités d'un sportif. Font également partie du dopage les utilisations de produits ou de procédés destinés à masquer l'emploi de produits dopants. La liste des procédés et des substances dopantes mise à jour chaque année fait l'objet d'un arrêté conjoint des ministres chargés des sports et de la santé

La loi encadre la prescription des médicaments chez les sportifs licenciés (réf : Code de la santé publique - livre VI) :

Certains médicaments sont s<u>oumis à une restriction d'usage</u>. Ils doivent faire l'objet d'une notification médicale, préalablement à tout contrôle antidopage. Cet acte de prescription doit être présenté lors de tout contrôle (art. L.3622-3).

Demander à son médecin traitant de remplir le formulaire proposé par L'Agence Mondiale du Dopage http://www.wada-ama.org/fr/exemptions.ch2 et de produire le dossier médical nécessaire, En cas de compétition internationale le faire parvenir le plutôt possible à la fédération car il faut l'adresser à la fédération internationale ou à l'organisation nationale antidopage (selon le cas). Les sportifs ne doivent pas oublier que, conformément au standard, la demande d'AUT doit être soumise au moins 21 jours et parfois davantage avant de participer à une compétition.

- Certains médicaments, incompatibles avec le sport, sont interdits. Leur prescription, à des fins strictement médicales, impose l'arrêt total de la pratique sportive. Cette contre-indication sera notifiée par le prescripteur.

Sanctions

Elles ont étés établies par le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme.

Ce règlement, conforme à l'annexe du décret n°2006-1766 du 23 Décembre 2006, relatif aux procédures et sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage humain

- → Encourt une sanction de 3 ans de suspension au maximum, tout licencié qui utilise au cours des compétitions ou manifestations sportives organisées ou agréées par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme ou en vue d'y participer, les substances ou les procédés figurant sur la liste arrêtée par le Ministre chargé des Sports et le Ministre chargé de la Santé, en application du premier alinéa de l'article premier de la loi du 28 juin 1989 susvisée, et annexée au présent règlement.
- → Le maximum de la sanction est porté à 5 ans pour une deuxième infraction commise dans les cinq années qui suivent le prononcé définitif de la condamnation disciplinaire pour une première infraction. En cas de troisième infraction commise dans le même délai à partir de la deuxième condamnation, la sanction peut aller jusqu'à la radiation.
- → La suspension prononcée en application du présent article ne peut être exécutée qu'en période de compétition.
- → A l'issue de la période de suspension, l'intéressé ne peut reprendre ses activités de compétition qu'après avoir subi, à sa demande, et conformément aux dispositions du décret du 30 août 1991 un contrôle antidopage.
- → Encourt une sanction de 3 ans de suspension au maximum, tout licencié qui refuse de se soumettre aux enquêtes et contrôles destinés à révéler l'utilisation des substances ou procédés mentionnés au premier alinéa de l'article précédent.

- → Outre les sanctions pénales auxquelles il s'expose, encourt une sanction de 5 ans de suspension au maximum, tout licencié qui s'oppose ou tente de s'opposer à une enquête ou à un contrôle organisé, conformément aux dispositions du Titre III de la loi du 28 juin 1989
- → Outre les sanctions pénales auxquelles il s'expose, encours une sanction de suspension de 10 ans au maximum, tout licencié qui :
- * soit a administré les substances ou appliqué les procédés mentionnés à l'article 47 ci-dessus,
- * soit a incité à leur utilisation ou l'a facilité, notamment en refusant son concours à la mise en œuvre des contrôles entrepris.

En dehors des cas prévus à l'article 47 (1-2ème alinéa), la récidive fait encourir à son auteur une sanction pouvant aller jusqu'à la radiation, et ce, quelle que soit la nature de la première infraction commise et quelle que soit la date à laquelle sa sanction a été définitivement prononcée en application de l'un des articles 47 à 48 ci-dessus.

Le règlement complet est sur le site de la F.F.S.S. : http://www.ffss.fr



ÉCOLE NATIONALE DE SAUVETAGE

La F.F.S.S. en tant que Fédération délégataire, a la charge de promouvoir l'éducation par le Sauvetage, de développer et d'organiser les pratiques du Sauvetage et de concourir à une meilleure formation des cadres. A travers le label ENS, la F.F.S.S. vise à garantir la qualité de l'enseignement pour l'ensemble des pratiques du Sauvetage et de contribuer à une meilleure formation et sécurité des pratiquants.

Cette démarche en direction des lieux de baignade, des établissements nautiques est d'autant plus importante à l'heure où les pratiques aquatiques se diversifient. Il s'agit également de répondre aux attentes des différents publics.

- *La première action de l'ENS vise à définir les degrés de qualification des pratiquants, quels que soient leur âge, capacité, motivation ou condition sociale. L'objectif est de permettre à toute personne de se repérer pendant son apprentissage du Sauvetage, quel que soit le lieu ou l'institution où elle pratique.
- * Pour réaliser ces objectifs, la F.F.S.S. conventionne avec les différentes structures d'enseignement et d'animation, tout en s'appuyant préférentiellement sur le club, association citoyenne ouverte sur la cité.

PAR CONVENTION

La F.F.S.S. s'engage à :

- Développer la qualité des prestations et produits destinés aux pratiquants.
- Améliorer la sécurité et la formation des pratiquants.
- Favoriser la compétence des cadres par la formation et le développement des emplois dans les métiers de l'eau.
- Promouvoir l'image du Sauvetage afin d'en développer la pratique.
- Concourir à une meilleure information.
- Organiser la délivrance des diplômes.
- Publier annuellement une liste mise à jour des structures labellisées.
- Valoriser et promouvoir l'image de l'Ecole Nationale de Sauvetage.

La structure ENS s'engage à :

- Respecter les modalités de passation des tests et leur éthique.
- Délivrer les licences, diplômes et tests et utiliser les supports fournis.
- S'acquitter de la cotisation de l'agrément.
- Afficher la signalétique ENS ainsi que l'affiche et les documents à l'usage des pratiquants dans un lieu visible pour tous.
- Transmettre les informations et documents demandés.
- Offrir un enseignement et un accueil de qualité.
- Promouvoir l'image de l'ENS afin d'en assumer son développement.
- Fournir annuellement un compte rendu des activités ENS.

LE LABEL ENS

<u>La Structure</u>: Demande un dossier de labellisation au siège fédéral ou à la commission sportive.

Le retour du dossier d'agrément ce fait au siège fédéral avec avis du Comité Départemental (complet avec la cotisation).

<u>La Commission sportive</u>: Valide et envoie du COLIS PROMOTIONNEL ENS à la structure.

Rôle du Comité Départemental	Rôle de la Commission sportive
* Diffuser l'information auprès	* Assurer la promotion de l'ENS
des structures (associations,	au niveau national (Evénements,
villes, etc).	articles de presse, dossiers,
* Assurer la promotion au niveau	documentations,).
départemental.	* Fabriquer les documents et
* Participer à la diffusion de la	produits de l'ENS.
documentation et des produits	* Edicter les règles et les
ENS.	dossiers d'agrément.
* Donner un avis (motivé en cas	* Transmettre le COLIS
de refus).	PROMOTIONNEL directement à
* Contrôler et assurer le suivi des	la structure.
structures agrées, en informer la	* Arbitrer les décisions en dernier
F.F.S.S.	ressort.

Tarif : 30 € Dossier de label E.N.S. est à demander à sport@ffss.fr

RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

sport@ffss.fr

LES DEGRÉS DE CAPACITÉ EN EAU PLATE: «BOUÉES»

Attestés par une personne ayant le titre de Maître Nageur Sauveteur et délivrés par un club FFSS.

BOUEES ECOLES



Bouée Blanche

- nager 25m sur le ventre et 25m sur le dos
- sauter d'un plot muni d'une bouée tube en bandoulière
- sauter, récupérer un objet flottant situé à 15m du bord, le ramener
- se placer devant un obstacle, passer dessous en effectuant un aller puis un retour sans se tenir
- savoir porter assistance à une personne à moins de 5 m du bord en lui lançant un objet flottant (bouée, planche ...) ou en lui tendant un objet permettant de le ramener au bord



Bouée Jaune

- nager 100m sans matériel et sans arrêt
- sauter avec une bouée tube et palmes à la main puis chausser et effectuer 25m
- savoir remorquer un mannequin flottant sur 25m avec et sans palmes
- effectuer 25m en récupérant au passage 4 anneaux repartis équitablement entre 1m20 et 2m de profondeur
- ramener un copain situé à moins de 15m du bord à l'aide d'une planche sans palme.

Bouée Verte



- nager 100m (50m en nage ventrale ; 50m en nage dorsale)
- nager 25m, chausser les palmes et la bouée tube, puis nager 25m
- sauter avec une bouée tube, nager 50m avec la bouée tube, clipser un camarade, agiter un bras afin d'appeler de l'aide
- plonger, nager 12m 50, rechercher un mannequin scolaire à une profondeur de 2m maximum, le remorquer sur 12m 50
- effectuer 10m sous l'eau sans palme et sans poussée d'un mur
- remorquer une personne de même gabarit avec des palmes sur 25m



Bouée Rouge

- effectuer un 200m avec franchissement d'obstacle
- plonger avec palmes et bouée tube, clipser un camarade, le remorquer sur 25m
- savoir nager 25m, rechercher un petit mannequin immergé entre 1 m 80 et 3m, le remorquer pendant 25m
- effectuer 25m sous I eau avec des palmes
- plonger du bord, chercher un camarade à 12m du bord, le ramener, le sortir de l'eau et écarter tout danger - connaître les trois numéros d'urgence (pompiers, SAMU, police)



Bouée de Bronze

- savoir nager les 4 nages: soit 25m par nage minimum
- nager 35m nage libre, rechercher un mannequin scolaire, le remorquer sur 15m, chausser les palmes et la bouée tube, nager 50m avec palmes et bouée tube en moins de 2mn
- savoir nager 25m, rechercher un mannequin adulte immergé entre 1 m 80 et 3m, le remorquer pendant 25m
- savoir remorquer un mannequin avec des palmes sur une distance de 50m
- nager 25m, effectuer une apnée de 12m 50, récupérer un mannequin adulte, le remorquer pendant 12m 50
- plonger du bord, chercher un camarade à 20m du bord, le ramener, le sortir de l'eau, et écarter tout danger, savoir passer l'alerte



Bouée d'Argent

- effectuer un 400m Nagé en moins de 7 minutes 30
- effectuer un 200m super sauveteur
- effectuer l'épreuve du 50m mannequin en moins 1minute 10
- effectuer un 100m combiné
- départ dans l'eau, savoir nager 25m sous l'eau sans palme
- avoir le PSC1
- connaître règlement sportif fédéral



Bouée d'Or

- effectuer un 800m palme masque et tuba en moins de 13 minutes pour les hommes et 13 minutes 30 pour les femmes
- effectuer un 200m super sauveteur en moins de 3 minutes 30 pour les hommes et 3 minutes 40 pour les femmes
- effectuer dans une compétition officielle F.F.S.S., un 100m combiné, et une autre épreuve au choix
- savoir remorquer un mannequin avec et sans bras propulsif sur une distance de 50m et sans palme
- effectuer 50m en apnée avec palmes, départ dans l'eau
- avoir le PSE1.

LES DEGRÉS DE CAPACITÉ EN CÔTIER: «BONNETS»

Attestés par une personne ayant le titre de Maître Nageur Sauveteur et délivrés par un club FFSS.



Bonnet Blanc

Sur un plan d'eau calme, peu profond (de l'eau jusqu'à la poitrine). Effectuer un parcours de Course-Nage-Course, les sauveteurs doivent maîtriser les techniques de « lever des genoux » et du « Dauphin ».

Sur ce même plan d'eau effectuer un parcours en planche de sauvetage (planche de type nipper board selon la taille des participants). Les sauveteurs doivent maîtriser les techniques de remontée sur la planche, se propulser à plat ventre et à genoux, faire un virage.

Sur ce même plan d'eau le sauveteur doit effectuer un parcours de nage avec une bouée tube sans palme, en positionnant correctement son harnais.



Bonnet Jaune

Sur un plan d'eau calme mais profond. Effectuer un parcours de Course-Nage-Course.

Sur ce même plan d'eau le sauveteur doit être autonome en planche de sauvetage et effectuer un sauvetage en planche.

Sur ce même plan d'eau il doit faire un sauvetage avec une bouée tube et des palmes.



Bonnet Vert

Sur un plan d'eau agité (vaguelettes) mais peu profond. Effectuer un parcours de nage, le stagiaire doit maîtriser les techniques de course dans l'eau en levant les genoux, du « dauphin » en passant sous les vagues et du « bodysurf » sur quelques mètres.

En planche de sauvetage le sauveteur doit passer les vaguelettes en utilisant les deux techniques de propulsion, se faire pousser par les vaguelettes ou mousses au retour et tomber sans perdre son matériel.

En bouée-tube il doit effectuer un parcours avec des palmes en maîtrisant les techniques de chaussage et se faire pousser par la vague sur le retour.



Bonnet Rouge

victime avale de l'eau.

Sur un plan d'eau agité (vagues de 50cm minimum). Effectuer un sauvetage en planche sans jamais perdre le contact avec la victime. Effectuer un sauvetage en bouée tube avec palmes, le sauveteur doit éviter que la

Effectuer un mini combiné de sauvetage côtier.

Sur un plan d'eau calme, effectuer un parcours en kayak de sauvetage côtier (ne pas utiliser de kayak de la F.F.C.K.). En eau profonde le stagiaire doit être autonome. NB: Le plan d'eau, les profondeurs, les distances et les degrés d'autonomie sont fixés par le moniteur en fonction des paramètres extérieurs.



Bonnet de Bronze

Effectuer un parcours de course-nage-course dans des vagues d'au moins 50cm.

Effectuer un parcours de planche de sauvetage en alternant les positions à genoux et à plat ventre. Maîtriser sa planche lors du parcours. Ceci dans des vagues d'au moins 50cm. Avoir pris connaissance du règlement des épreuves de sauvetage côtier et répondre à quatre questions simples s'y rapportant, une erreur est admise.



Bonnet d'Argent

Effectuer un mini combiné dans des vagues de 1 mètre minimum.

Effectuer un sauvetage en planche en parfait contrôle de la victime et de la planche dans des vagues de minimum 1 mètre.

Effectuer un sauvetage en bouée tube, dans des vagues de 1 mètre minimum, en veillant à ce que la victime n'avale pas d'eau.

Effectuer un parcours de kayak dans des vaguelettes.

Avoir pris connaissance du règlement des compétitions de sauvetage côtier et répondre à quatre questions simples s'y rapportant, une erreur est admise.



Bonnet d'Or

Les conditions d'attestation sont les mêmes que pour le Bonnet d'Argent. Ce bonnet est délivré par une personne reconnue par la commission sportive.

Le président doit mettre à jour la liste correspondante et informer le siège fédéral.

Etre titulaire de l'officiel « B » de sauvetage côtier.

Effectuer un combiné de sauvetage côtier dans des vagues d'au moins 1 mètre.

Effectuer correctement (en étant vigilant sur l'état de la victime et en contrôlant le matériel) un sauvetage en planche puis un sauvetage en bouée tube dans des vagues d'au moins un mètre.

EXEMPLE DE TRAVAUX PÉDAGOGIQUES RÉALISÉS PAR CHRISTOPHE HERVÉ

Bonnet blanc

(Il n'y a pas de vaques, J'at

le soral capable de :

Complies et respector

- L'environnement du plan d'ess 10 commandenent du baigneur
 - La signification des drapesux : Les numéros d'urgence

Savolr faire:

Enfrer, rager et sorttr de l'eau Passer une abete hers secours Utiliser la bouée tube

Entrer dans I can avec ma planche de

plancho do sanvotago sans la Elebor. sarvetage, changer de direction Me déplacer avec la planche de Descendro et romontor sur la

VALIDATION LE

SIGNATURE MONITEUR:

Metre me victime en position latérals Effectuer un sauvetage avec la plancho Despayvitage (vectimo inconsciente) de sanvelage. (Motime consciente) Faire to being vital de la victime. de sécurité.

VALIDATION LE

SIGNATURE MONITEUR:

Bonnet Vert Bonnet Rouge

(Il y a des vagues, je n'at pas phed)

(Il y a des vagues, Je n'at pas

ped le seral capable de :

e seral capable de :

: les risques lids aux vagues, Baines, la

COMPANY

: les risques liés au froid, et à la météo.

Connattre

Savoir faire:

Clissar dans les vaques avec mon corps Entrer dans l'esu avec ma planche de

Me déplacer et sortir de l'eau avec la Entree, nager of surth de l'oan Na Mediago

dans les vague. La victime ne dott pas inha-

Effective on servicing bande tube

Savole Falre:

Rester en contact permanent avec la vicili Effectuar un sanvotage planche dans les

planche de survetage

VALIDATION LE

pealtyper one réantmatton cardio polino-

VALIDATION LE

Vagues, (virtime consciente)

SIGNATURE MONTTEUR:



SIGNATURE MONITEUR:







Bonnet Jaune

(It in'y pass de vagues, Je in'at pass pled.)

le seral capable de : Savoir recognitives : Les signes de détresse (noyade)

Savoir faire:

Countr, ragger, Countr

Effectuer un sauvetage avec la planche Effective on souvelage avec la house tube. Sortir la personne de l'eau.

Bowée blanche

(J'at pined)

le seral capable de :

Committee et respecter :

: L'environnement du plan d'exe : 10 commandement du batement : Les numéros d'urgence

Savolr faire:

Savoir faire:

Nager 25 m sur le ventre et 25 sur le dans Santer of un plot mass of one bouse tube Passor une alorie Lers socours

en bandoullère

Sauter, récupérer un objet flottant altué à Se placer devant un obstacle, passer desyous on offectuant un aller et un retour, Savoir porter un assistance à une personne à motos de Smètres du band en lui lanisodant un objet permettant de la ramener cant un obet (bouée, planche...) ou en hat

VALIDATION LE

SIGNATURE MONITEUR

Bouée Jaune

(Jen'at pas pled)

le seral capable de :

Savetr recognitives

le seral capable de :

: Les signes de détresse (neyade)

: Los risques do l'apnée

Nagor 100 m sons s'arritor, sans matériof Sauter avec un boude nibe et mes palmes à la mains, les chansser et effectuer 25 m.

Effectuer 25m en récupérant au passage Savoir remorquer un marmequan flottant our 25 m., ovec et sams palmes

sauter avec une bouée tube, nager 50m Nager 100m (50 ventrale, 50 dorsale) Nager 25m, chansser ses palmes, et la wec la bouée tube, clipser un camarade

louise tube et nager 25m.

do bord à l'athe d'une planche sans palme Pamener un copain stiué à moirs de 15m 4 annexus répartis équitablement entre ,20m et 2m de profondeur.

Mettre une victime en position latérale Fatre le bilan vital de la viciline. de sécurité

Remarquer une victime de même gabarit Effectuer 10 m sons l'eau sans palme et mannequin scolaim. à une profondeur de

sars peasser sur le mur.

wec des polmes sur 25m.

VALIDATION LE

Zm. Maximum, le remorquer sur 12,50. Plonger, nager 12,50m, rechercher un Agiter un bras affin d'appeler à l'aide.

VALIDATION LE :

SICNATURE MONITEUR









Bouée Rouge

Bouée Verte

(Je n'at pos pled) le seral capable de :

(Je n'at pas pled)

a los risques tals à l'hypothermio

19

Savoir Faire:

Savoir faire:

Effectuar 200m avoc franchissement of cohostocks

marmoquin immorgé caine 1,80m et 3 m., le Plonger avec palmes of bouse tube, clipse un camarade, le remorquer pendant 25 m. Savoir nager 25m, rechercher un petit remorquer sur 25m.

: Plonger du boad, charchar un camarado à Effection 25m sous l'oau avec ses palmes 12m du bord, le ramener, le sorttr de l'eau of écarter tout danger.

pratiquer une réanimetton cardio pulmo-Mettre on piace in Defibrillatour externe. nature sur un noyé

VALIDATION LE

SICNATURE MONITEUR

SICNATURE MONTTELIR



Contacts:



Je suis ... Jeune... Sportif.... Citoyen...

Je respecte les autres et la nature.....

Je m'engage à :

Respector le règlement de la baignade Respector les consignes et les drapeaux Belev mes déchets Respector la fame et la flore IN BY MER ET EN EAU DOUGE COMME SUR TERRE, LA ROLLVITON, MEME A DE TRES FATRLES COMPAGNATIONS, PRUT ANTRE & LA VITE ET & LA REPRODUCTION DE NOMBREUSES ESPECES, BLE PRUT AUSSI FANORISES LA ROCLIFERATION DE CRITADAES ESPECES AU DETRUMENT DE TOUTES LES AUTRES IN

CLUB LDCAL DE:

E.N.S.S



CHARTE DE L'ENTRAÎNEUR

En acceptant la responsabilité d'une équipe de sauveteurs, l'entraîneur doit prendre connaissance de la démarche qui anime la Fédération qui est exposée dans le parcours d'excellence sportive et dans le memento annuel.

Au-delà des objectifs sportifs qu'il fixe localement en accord avec les responsables de sa structure :

Il évite de se comporter de façon excessive à l'égard des officiels, des athlètes, du public et des partenaires. Il contrôle ses émotions.

2 La sécurité de l'athlète est prioritaire. En conséquence, il ne laisse jamais les sportifs dont il a la charge seuls sur le site de compétition.

3 Il respecte et fait respecter les règlements et en aucun cas ne tente de les contourner. Il fait preuve d'intégrité et d'honnêteté.

4 Il met en valeur des propos et des comportements qui témoignent du respect de l'adversaire et des officiels.

5 Lorsqu'il doit s'entretenir avec un parent à l'entraînement ou sur un lieu de compétition, il le fait en tête-à-tête à un moment convenable pour les deux parties, en n'oubliant jamais son devoir de réserve.

6 Il traite les athlètes qu'il encadre avec équité, en respectant leurs droits et en s'assurant de ne pas transgresser l'esprit sportif.

- Il ne tolère aucune forme de violence psychologique ou physique de la part des athlètes, entraîneurs ou adversaires. Il prend les dispositions nécessaires pour les prévenir, les dénoncer et les éliminer. Son comportement et ses propos sont à l'image de cette éthique.
- 8 Il informe les athlètes et leur entourage des problèmes liés au dopage et des conséquences de ce type de comportement.
- 9 Il est vigilant sur tous les aspects liés au suivi médical de ses athlètes.

LES FORMATIONS FÉDÉRALES

Cahier des charges Commun à l'organisation de stage D'initiateur / moniteur

Les structures de la F.F.S.S. désirant organiser une formation de cadre en sauvetage côtier ou eau plate doivent effectuer, une demande manuscrite auprès de la Commission Sportive.

1. Conditions générales d'organisation

- La structure propose un responsable de la formation et un plateau pédagogique.
- La F.F.S.S. peut mettre à disposition des moyens matériels et pédagogiques.

2. Tarifs et priorités de l'organisateur

- Tarifs: l'organisateur définit un prix de formation en fonction des tarifs d'hébergement, repas et frais pédagogiques.
- **Priorités** : La Commission Sportive fixera les quotas de stagiaires par unité de formation.
- Aides aux stagiaires: Il est de la compétence des Ligues et Comités d'obtenir des aides des partenaires publics (Conseil Général et Régional, Jeunesse et Sport) afin d'abaisser au maximum le prix de revient de la formation.

3. Agrément Fédéral

L'agrément fédéral est accordé pour une formation au regard du ruban pédagogique par la Commission Sportive.

La tacite reconduction sera opérée en absence de modification du ruban pédagogique.

<u>4. Procès verbal de formation (un exemple est à disposition via sport@ffss.fr)</u>

Chaque formation donne lieu à un PV de formation à remettre au plus vite à la Commission formation sportive pour contrôle et archivage. La Commission Sportive le transmettra à la Fédération pour délivrance des diplômes.

Rappel des démarches administratives relatives à l'organisation de sessions de formations :

- 1. CONNAISSANCE DU CAHIER DES CHARGES ET RÉFÉRENTIEL
- 2. DEMANDE D'ORGANISATION A LA COMMISSION FORMATION
- 3. APRÈS LA FORMATION, (dans les quinze jours) renvoyé :
- → Le procès verbal de la formation.
- → Les copies corrigées des candidats ainsi que le corrigé type
- → Les fiches d'inscriptions des candidats +2 PHOTOS
- → La liste des candidats reçus
- → Une enveloppe A5 timbrée et libellée au nom de l'organisateur de la formation

INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF

Préambule:

Les candidats suivront pendant **70 h** (hors certification) une formation polyvalente dans laquelle ils seront confrontés aux exigences de l'activité dans ses différentes dimensions. Exemple :

La première semaine permettra d'aborder la famille de l'eau plate sous sa forme théorique et pratique durant 5 jours.

La deuxième semaine donnera la possibilité d'aborder durant 5 jours les disciplines du sauvetage côtier.

Les thèmes fondamentaux de cette partie du cursus visent à :

- Familiariser l'apprenant au milieu naturel aquatique et à l'environnement qui le compose
- Faire découvrir le sauvetage aquatique sous ses 2 dimensions (Eau Plate et Côtier)
- Initier et perfectionner aux techniques de sauvetage sportif Le volume horaire s'élève à 10 jours x 7 h de cours théoriques et pratiques pour un total de 70

Rôle de l'initiateur

- Faire découvrir le sauvetage
- Initier aux techniques de sauvetage sportif et utilitaire sous la responsabilité du moniteur
- Familiariser l'enfant au milieu aquatique
- Développer les modes de déplacement aquatique.

Conditions requises

- Etre âgé de 16 ans le jour de la demande
- Posséder ou être en cours de validation du PSC 1

Contenus de la formation :

- Cadre institutionnel
- Historique et fonctionnement de la F.F.S.S.
- ENS label et degrés de capacités
- Présentation de la discipline, de sa polyvalence et de ses exigences

• Approche didactique

- -Savoir être, Savoir-faire, Savoir agir
- -Communiquer
- -Accueillir différents publics
- -Le projet de la structure d'accueil

• Spécificité du sauvetage

- Présentation du matériel
- Techniques d'eau plate : mannequin, palmes, obstacles, bouée tube
- Techniques côtières : nage, sprint, bâtons, planche, surf ski, sauvetage en bouée tube, sauvetage en planche
- Notions physiologiques de base
- Connaissance du milieu, risques, environnement
- Présentation des différentes zones de pratique, aspect sécuritaire

Pédagogie

- Le projet pédagogique et sportif
- La construction de séances

<u>REFERENTIEL</u>

- Ol 1 : Etre capable de démontrer les techniques de sauvetage sportif
- Ol 1.1 : Etre capable de démontrer des techniques en petite ou grande profondeur
- Utiliser le matériel de flottabilité
- Utiliser le matériel de musculation (augmente les masses d'eau à mobiliser)
- Utiliser les techniques de relaxation
- Ol 1.2 : Etre capable de valoriser le placement corporel et la respiration
- Respecter les alignements segmentaires non traumatisants
- Utiliser la respiration
- Ol 2 : Etre capable de construire une action d'enseignement à partir du sauvetage sportif
- OI 2.1: Etre capable de nommer les épreuves du sauvetage sportif
- Ol 2.2: Etre capable de reconnaitre les spécificités de la discipline
- Ol 2.3 : Etre capable de reconnaitre les spécificités des différents publics

- Ol 3 : Etre capable de conduire une action d'enseignement à partir du sauvetage sportif
- Ol 3.1 : Etre capable de proposer un thème de séance adapté à la demande
- Ol 3.2 : Etre capable de délivrer des consignes claires avec une adaptation à l'âge et le niveau des pratiquants
- Ol 3.3 : Etre capable de proposer des solutions de remédiations rapides
- Ol 4 : Etre capable d'évaluer une action d'enseignement de Sauvetage Sportif
- Ol 4.1 : Etre capable d'analyser la séquence ou la séance proposée
- Observer les pratiquants
- Prendre en compte leurs réactions
- Ol 4.2 : Etre capable de proposer des variations à des situations proposées
- Proposer des situations différentes
- Proposer des situations plus complexes
- Proposer des situations différentes poursuivant les mêmes objectifs
- Ol 5 : Etre capable de promouvoir auprès des publics les différentes dimensions du sauvetage sportif et utilitaire
- Ol 5.1 : Connaître les différents diplômes fédéraux des Ecoles Nationales de sauvetage
- Ol 5.2 : Etre capable de donner des précisions sur la dimension citoyenne de l'activité dans son rapport à la nature
- OI 5.3: Etre capable de parler de la discipline au travers des vertus du Savoir sauver

Modalités de certification :

Elle fait l'objet d'un oral (30 minutes) au travers duquel le jury balayera les champs de ce domaine de compétence.

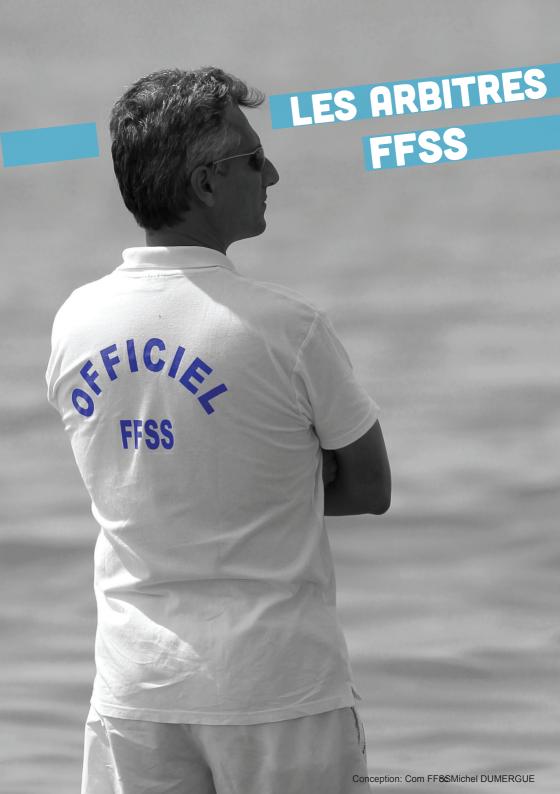
La grille de certification à utiliser **obligatoirement** est à demander à la commission sportive.

Sous-commissions d'évaluation :

Pour cette épreuve, chaque sous-commission d'évaluation est composée de deux personnes, déclarées en amont à la commission sportive.

MONITORAT SAUVETAGE SPORTIF

En cours de réforme, ce diplôme ne peut plus être préparé sans accord préalable de la commission sportive nationale.



LES JUGES DE LA FFSS

Charte des Juges et arbitres de la FFSS

Le corps arbitral veille à l'application des principes fondamentaux d'une rencontre sportive : Équité, loyauté, respect. Son champ d'action concerne les participants et les intervenants des compétitions.

ETRE PRESENT

C'est respecter l'engagement de son club:

- S'excuser le plus tôt possible en cas d'impossibilité.
- Proposer, si possible, un remplaçant de niveau équivalent.

C'est vouloir assurer une participation de Qualité :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte.
- Etre sûr de sa pleine connaissance des règlements.

ARRIVER A L'HEURE

C'est respecter l'organisation :

- Faire enregistrer au plus-tôt sa présence auprès des responsables de l'organisation.
- Participer aux réunions techniques.
- Accepter la mise en place de l'événement par l'organisateur.

C'est le respect d'autrui.

ETRE CREDIBLE

C'est être digne de confiance :

- Attribuer le bon résultat avec CONVICTION par un geste précis et une voix imposante.
- Avoir une connaissance aussi parfaite que possible des règles du jeu et de leur interprétation. A cette fin, veiller à effectuer une mise à jour régulière de son savoir, afin de maîtriser au mieux son art et de pouvoir toujours l'appliquer dans les meilleures conditions possibles.

C'est être objectif:

- Ne pas « coacher » les sportifs de son club, de son département voire de sa région lorsque l'on officie sur une compétition.

C'est diffuser l'image de la mission confiée :

- Ne pas s'éloigner trop longtemps de sa mission d'affectation.
- Lors de pause, veiller à ne pas dépasser le temps attribué par l'organisation.

ETRE TOLERANT

C'est accepter les commentaires et surtout les discussions. C'est vouloir un corps arbitral soudé :

-Eviter toute animosité, toute critique vis à vis d'un membre du groupe.

ETRE PEDAGOGUE

C'est informer les sauveteurs :

Expliquer la faute commise par le sauveteur le plus tôt possible après son exécution.

C'est accepter le coach :

- Respecter et maintenir le coach dans son rôle et son attitude.

Le respect indispensable dû à l'arbitre implique le respect de l'arbitre envers les acteurs de la discipline : sauveteurs, organisateurs, responsables associatifs, spectateurs ...

Pré requis	Grade	Spécialité	Prérogatives	Examen	
Avoir 14 ans et licencié à la FFSS	Officiel C	Eau Plate	Chronométreur	Mise en situation sur une journée de compétition	
Avoir 14 ans et licencié à la FFSS	Officiel C	Côtier	 Marshalling. Mise en place des bâtons. Secrétariat. Distribution des plaquettes. Juge d'arrivée par couloir en sprint. 		
Avoir 16 ans, être officiel C et licencié à la FFSS	Officiel B	Eau Plate	Juge de ligne.Juge d'arrivée.Juge de virage.Starter.	A l'issue d'une journée de formation : - Répondre à un QCM de 20 questions. (3 erreurs seront admises) - Une mise en situation pratique lors d'une compétition. La validation se fera par l'officiel A de la compétition.	
Avoir 16 ans, être officiel C et licencié à la FFSS	Officiel B	Côtier	Juge de transition.Juge d'arrivée.Juge de bouées.Starter.		

Pré-requis	Grade	Spécialité	Prérogatives	Examen
Avoir 18 ans, être officiel B et licencié à la FFSS	Officiel A	Eau Plate	A l'issue d'une journée de formation : - Répondre à	
Avoir 18 ans, être officiel B et licencié à la FFSS	Officiel A	Côtier	 Responsable de formation. Juge principale. Directeur d'épreuve. 	un QCM de 20 questions. 10 Questions de l'officiel B 5 Questions sur l'organisation d'une compétition. 5 Questions sur la sécurité lors d'une compétition. (aucune erreur ne sera admise) - Une mise en situation pratique lors d'une compétition Nationale.

Pour toutes questions complémentaires veuillez vous adresser à votre référent de zone « officiel » via : sport@ffss.fr